



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE BELGIQUE PRÈS LE
SAINT-SIÈGE, S.Exc. M. JUAN CASSIERS À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Samedi 12 novembre 1994

Monsieur l'Ambassadeur, 1. C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à Votre Excellence, pour la présentation des Lettres par lesquelles Sa Majesté le Roi Albert II L'accrédite auprès du Saint-Siège en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Belgique. Je voudrais tout d'abord, Monsieur l'Ambassadeur, vous exprimer ma gratitude pour les paroles que vous venez de m'adresser; elles traduisent les intentions élevées qui vous animent au moment de commencer votre nouvelle mission au service de votre pays. Elles témoignent aussi des relations franches et cordiales que le Saint-Siège entretient avec la Belgique. 2. Dans ce que vous venez de souligner, je suis particulièrement sensible à la valeur qu'attache la Belgique à la collaboration et à la solidarité entre les États, dimensions de la vie internationale essentielles à l'affermissement de la paix au sein des nations et entre les peuples; j'apprécie aussi votre attention particulière au respect de la dignité des personnes et des communautés humaines, spécialement au moment où, dans de nombreuses régions, des hommes souffrent parce que n'est pas pleinement assurée la sécurité des personnes et des biens, à laquelle tous ont droit. Le sens de la solidarité et de la justice doit être le principe essentiel de toute assistance, pour donner aux populations qui en ont besoin les appuis qui favorisent la concorde et l'entente fraternelle entre des groupes culturels différents. Par ce que vous avez exprimé, vous rejoignez certaines des préoccupations constantes du Saint-Siège dans sa mission spirituelle et dans sa vocation spécifique au service de l'ensemble des nations. 3. Je garde présent dans mon cœur le souvenir du Roi Baudouin, qui reste un exemple de vie chrétienne au milieu des occupations du monde et un modèle de générosité au service du peuple. Il est mort au lendemain de l'achèvement historique de la réforme constitutionnelle de l'État. Il demeure une lumière pour ses compatriotes et pour tous ceux qui sont appelés à gouverner le pays avec le souci de la loyauté fédérale, selon ses propres termes, loyauté qui était pour lui une des valeurs fondamentales de la vie sociale, le gage de la paix et de la croissance spirituelle et matérielle de tous. Ma pensée se tourne aussi vers son successeur, Sa Majesté le Roi Albert II, qui poursuit la même tâche, en indiquant à ses compatriotes les grands objectifs communs, qui passent par l'exercice de la solidarité, de la justice et de la défense des plus faibles, fondements de la vie nationale. En effet, dans chaque pays, les citoyens sont conviés à construire une société où chacun est responsable de ses frères qui vivent sur le territoire. Je rejoins encore par la prière l'ensemble de vos concitoyens, et spécialement la jeunesse, qui cherche des raisons d'espérer. Il ne m'a pas été permis de les retrouver comme je le souhaitais, au mois de mai dernier, pour honorer un

digne fils de votre terre, le Père Damien de Veuster. Mon désir le plus ardent est de pouvoir prochainement réaliser ce voyage.⁴ Dans les difficultés de tous ordres que traverse la société contemporaine, je salue les engagements des autorités et du peuple pour que tous les hommes résidant sur la terre de Belgique vivent dans une plus grande dignité, et qu'ils puissent se nourrir, se loger décentement et subvenir aux besoins de leur famille; il convient de le rappeler tout particulièrement en cette Année internationale de la Famille. Fidèles à leur longue tradition d'ouverture sur le monde et de solidarité, de nombreux Belges s'engagent au service de tous, dans leur pays et dans d'autres continents. Ils se situent dans la droite ligne de l'œuvre du Père Damien. Je les encourage dans leurs tâches, pour que reculent sans cesse les phénomènes d'exclusion ou les traitements indignes qui sont parfois infligés en particulier aux plus pauvres et aux enfants. Je forme le vœu que vos concitoyens poursuivent leurs aides en faveur des plus démunis de la planète, avec le souci de la promotion des personnes et du développement des peuples, pour permettre à chaque communauté humaine d'épanouir ses propres richesses spirituelles, culturelles et morales. L'Apôtre des lépreux témoigne aussi de la longue tradition missionnaire de la Belgique, que vous venez de rappeler, avec le souci de porter partout l'Évangile et de le rendre manifeste par des œuvres éducatives et charitables. Avec sa vocation spécifique, dans votre pays comme dans tous les continents, l'Église accorde un soin particulier à la formation des jeunes, en dispensant un enseignement fondé sur les principes humains et moraux chrétiens. Les catholiques de Belgique, spécialement ceux qui sont engagés dans l'éducation, ont à cœur d'aider la génération qui est l'avenir de la nation à être consciente de ses devoirs, en vue du bien commun et de l'entente cordiale entre tous, ce qui est si nécessaire pour la vie démocratique.⁵ La vie internationale est encore troublée par de nombreux conflits ethniques ou régionaux. Vous le savez, le Saint-Siège ne cesse de favoriser et d'appuyer les efforts pour des solutions négociées, afin que, grâce à des compromis, les différentes parties en présence acceptent de se parler et de s'asseoir à la même table, et que chaque peuple puisse accéder à l'autonomie nécessaire à sa reconnaissance internationale, dans des frontières sûres. L'Église n'a d'autre ambition que de promouvoir l'homme, dans sa vie personnelle comme dans sa vie sociale. Le Saint-Siège sait qu'il peut compter sur le gouvernement belge pour continuer à participer activement à la recherche de la paix, par la voie du dialogue fraternel et respectueux, partout où cela est nécessaire, sur le terrain et au sein des Organisations internationales auxquelles votre pays est particulièrement attaché. Je me réjouis aussi qu'au sein de l'Europe, qu'il convient de rendre toujours plus unie et plus solidaire, les autorités de votre pays et l'ensemble de vos compatriotes s'attachent à poursuivre inlassablement leur action.⁶ Au moment où commence votre mission de Représentant du Royaume de Belgique, je souhaite, Monsieur l'Ambassadeur, que votre tâche soit fructueuse et que votre séjour vous apporte beaucoup de joie et de satisfaction, par les rencontres que vous pourrez faire comme par la découverte des richesses de la ville. Soyez assuré que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs accueil et soutien, pour réaliser au mieux la charge qui vous est confiée. Au terme de cet entretien, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre à Sa Majesté le Roi Albert II mes salutations déférentes et les vœux fervents que je forme pour sa personne, pour la famille royale et pour l'ensemble de ses compatriotes. Sur Votre Excellence, sur ses proches, sur ses collaborateurs, sur le peuple de Belgique et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur la Bénédiction du

Seigneur.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XVII, 2 p.757-760. L'Attività della Santa Sede 1994 p. 836-838. L'Osservatore Romano 13.11.1994 p.5. L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.46 p.2. © Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana*